



Communiqué

PUBLICATION IMMÉDIATE

UNE ÉTUDE INÉDITE EN ESTRIE : FACE À L'INTIMIDATION, LES AINÉS COMPTENT SUR LEURS PROCHES

Sherbrooke, le 2 octobre 2017 – Plus de 90 % des personnes aînées se tourneraient vers un de leurs proches, un organisme ou une personne en autorité si elles se sentaient victimes d'intimidation ou qu'elles en étaient témoins, révèle une recherche menée par la Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes aînées de l'Université de Sherbrooke et DIRA-Estrie, le Centre d'aide aux aînés victimes de maltraitance.

Ces résultats, dévoilés à l'occasion de la Journée internationale de la non-violence et au lendemain de la Journée internationale des aînés, soulignent l'importance de sensibiliser le public à l'intimidation envers les aînés et d'outiller proches et organismes pour leur permettre de répondre rapidement à un appel à l'aide.

« Au Québec, il s'agit de la première étude scientifique menée spécifiquement sur le sujet », souligne Marie Beaulieu, titulaire de la chaire de recherche, professeure à la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke et chercheure au Centre de recherche sur le vieillissement du CIUSSS de l'Estrie – CHUS. L'étude compile les résultats recueillis auprès de plusieurs centaines d'aînés au moyen de 305 questionnaires et de 144 entrevues.

« Je suis intervenue pour un fils qui profitait de sa mère qui n'était pas en état de se défendre mentalement. C'est après que j'ai réalisé... Je n'ai pas eu de retombée, on ne m'a pas battue... Mais je trouvais ça injuste! Ça m'a fait réagir, c'est la protection d'une personne inapte. » - Témoignage d'une aînée

Faits saillants

- Deux tiers des aînés font difficilement la différence entre la maltraitance et l'intimidation. La maltraitance, qu'elle soit intentionnelle ou non, se produit au sein d'une relation de confiance; l'intimidation, quasi toujours intentionnelle, se produit dans tout type de relation. Mais que ce soit pour décrire l'un ou l'autre, les aînés utilisent des verbes sans équivoque : pousser, crier, insulter...

- Si elles en étaient la cible ou comme témoins, 93,2 % personnes rencontrées mentionnent qu'elles se tourneraient vers au moins une ressource pour chercher de l'aide : organismes communautaires, CLSC, médecin, curé, police, regroupement d'aînés, Ligne Aide Abus Ainés, proches et famille, etc.
- S'ils avaient à subir de l'intimidation, un grand nombre d'aînés se confieraient à un ami proche. Par contre, s'ils en étaient témoins en milieu de vie collectif, ils se référeraient davantage à la direction ou au personnel de la résidence pour aînés.
- Qu'ils soient la cible ou témoins, 77 % des aînés affirment qu'ils éprouveraient des craintes avant de se confier : craintes de vengeance, d'abandon, de ne pas être cru, d'être isolé ou perçu comme un délateur, de devoir quitter leur milieu de vie, etc.
- Enfin, les aînés mentionnent plusieurs « leviers » qui les aideraient à chercher de l'aide : se sentir physiquement en forme (92,5 %), le sentiment de devoir faire respecter ses droits (91 %) et sa sécurité (93 %) ou encore la garantie de parler en toute confidentialité (90 %).

« Ça déborde les normes. La première fois, tu te dis que ce n'est pas si pire. Mais deux ou trois fois... Ça devient routinier. Tu te dis : qu'est-ce qui va m'arriver? Là, ça va peut-être te forcer... Mais peut-être que tu ne seras pas capable de le dire directement à la personne... Tu vas prendre un autre moyen comme (te tourner vers) une association ou quelque chose comme ça. » – Témoignage d'une aînée

Outiller l'entourage

« Les résultats de cette recherche démontrent l'importance de poursuivre la sensibilisation du public et de faire connaître les recours possibles, car un aîné dont on est proche peut vouloir faire appel à nous », dit la chercheure Marie Beaulieu.

L'étude se poursuit jusqu'en décembre 2018. « Grâce aux données recueillies, nous allons bâtir un guide de pratiques que nous pourrons expérimenter pour améliorer notre offre de service et mieux soutenir les aînés qui demandent de l'aide », dit Lucie-Caroline Bergeron, coordonnatrice de DIRA-Estrie. Cette étude est menée dans le cadre du projet « Demande d'aide dans un contexte de maltraitance ou d'intimidation chez les aînés (DAMIA) », financée par le programme Québec ami des aînés (QADA).

- 30 -

Renseignements : Laurent Fontaine
Conseiller en communication
CIUSSS de l'Estrie - CHUS
Tél. : 819 780 - 2220, poste 45259
Cellulaire : 450 577-6950
lmfontaine.csss-iugs@ssss.gouv.qc.ca